



les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME
+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

PASS RÉSIDENT 2025

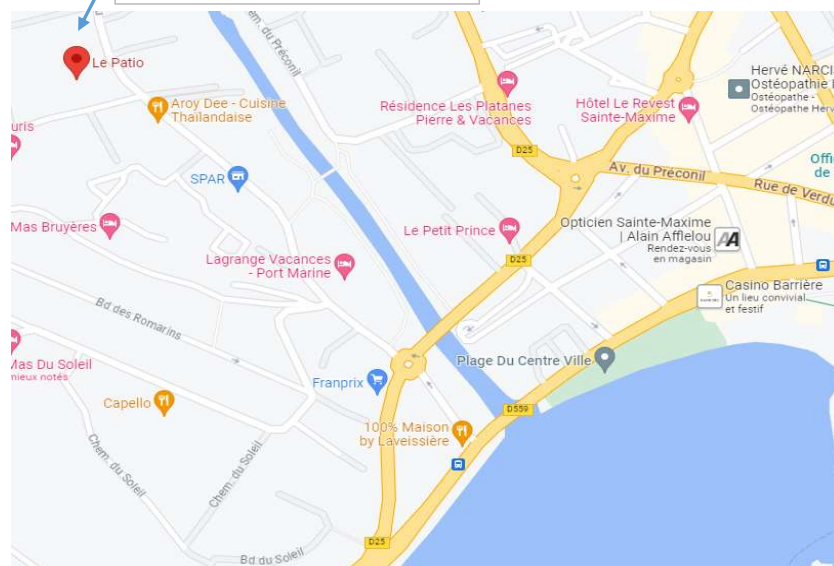
en partenariat avec la ville de Sainte Maxime



applicable pour les maximois en résidence PRINCIPALE

| | |
|---|---|
| MODALITÉS : | COMMUNE DE SAINTE-MAXIME : Dépôt du dossier : Le résident se présentera au POINT ACCUEIL NUMERIQUE DE LA MAIRIE DE STE-MAXIME Adresse : Av. Georges Pompidou - Le Patio Fleuri Horaires d'ouverture : Lundi-Mercredi 8h30-12h et 14h-17h Mardi et Vendredi : 8h30-16h30 Jeudi : 10h-12h et 14h-17h |
| | Documents à fournir (au choix) : - Vos identifiants des impôts (numéro fiscal) ou - Votre déclaration des revenus ou - Votre attestation d'assurance habitation, mentionnant le terme de "Résidence Principale" sur le document + Photo(s) d'identité du ou des administré(s) |
| RETRAIT du Pass | • Création du Pass : 10,00 € à régler aux Bateaux Verts le jour du retrait du ou des pass sur présentation OBLIGATOIRE du récépissé de dépôt du dossier remis par la Mairie |
| Tarifs et Utilisation du Pass | • Le ticket Aller-Retour : 9,70 € / adulte et 7,70 € / enfant (de 4 à 11 ans) • Pass nominatif, non transmissible valable l'année civile 31/12/2025 • Ce Pass ne donne pas droit à la priorité à l'embarquement • Pass à présenter OBLIGATOIREMENT pour l'achat du ticket et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué |
| ==> Tout dossier incomplet ne sera pas traité par le service de la Mairie AUCUN PASS NE SERA ÉTABLI LE JOUR DU DEPOT DU DOSSIER (délai 48 à 72h jours ouvrés) Pendant le traitement du dossier, le tarif « Résident » ne sera pas appliqué. | |

Point d'accueil numérique
Avenue Georges Pompidou
Patio Fleuri
83120 Sainte-Maxime



La Société Les Bateaux Verts respecte la réglementation applicable en matière
de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")

